

Les crédits

cune des régions. Là-dedans, tous les intervenants d'un million ont été mis à contribution pour créer de la concertation.

À côté de cela, le fédéral a créé une structure, le Bureau fédéral du développement régional, plein de bonne volonté pour permettre qu'il y ait de l'argent de dépensé en région, mais ils ont formé d'autres comités de consultation à côté et ont fonctionné pendant plusieurs années un peu en parallèle, l'un à côté de l'autre. Cela crée des situations où l'efficacité des interventions économiques n'est pas là. Il n'y a pas de résultat concret qui se lie, parce qu'il n'y a pas de lien structurel dans ces organisations. Ce que les régions veulent, c'est faire disparaître la nécessité de dépenser de l'énergie à tenter de convaincre les gouvernements à intervenir selon les planifications stratégiques qu'ils se sont données. Là-dessus, le fédéral jusqu'ici n'a pas montré de signe qui nous permette d'être à l'écoute des régions et d'être assez flexible pour répondre aux exigences de ces milieux-là.

Le CRCD, le Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et celui du Bas-Saint-Laurent qui ont donné le tourisme comme une de leurs priorités de développement. Cette année, dans le discours du Budget, une des premières choses que le ministre responsable du Bureau fédéral de développement régional nous a dit c'est qu'il n'y aura plus de sous pour tout le domaine des pistes cyclables. Donc, les régions ont comme priorité le développement du tourisme, et le message qu'on leur donne de l'autre côté, c'est qu'on coupe l'argent prévu pour le développement de ces priorités. Cela m'apparaît inacceptable.

Il y a une autre raison pour laquelle l'action du fédéral a été inefficace et continue de l'être, c'est la paralysie des ministères sectoriels. À cet égard, je vais me servir d'un exemple dans ma région pour vous le démontrer. À Trois-Pistoles, il y a un quai qui a été construit il y a plusieurs années pour assurer aux pêcheurs un service adéquat. Ce quai, au cours des années, a changé de vocation. Aujourd'hui, la région considère qu'il peut être un outil touristique intéressant pour le développement de la région. Cela permet d'assurer un lien par la traverse entre Trois-Pistoles et Les Escoumins. Toutefois, le quai a besoin d'être rénové parce que dans ce merveilleux champ de juridiction fédérale que sont les quais, on dirait que le fédéral, à mesure qu'il dépense dans des champs de juridiction qui ne sont pas nécessairement les siens, oublie de dépenser dans ceux qui sont les siens, qui sont sa première responsabilité et il n'a pas accepté d'investir de l'argent pour rénover les quais. Il a comme oublié le fleuve pendant 25, 30 ans.

Quand un député essaie de se retrouver là-dedans, il faut qu'il aille frapper à la porte de ministères comme Pêches et Océans et Transports où les fonctionnaires qui y sont, ont des priorités de développement par rapport à leur mandat de ministère. Mais le quai en tant que tel a une vocation touristique. Donc, les structures actuelles n'ont pas la souplesse nécessaire pour répondre à l'évolution de la situation et ainsi permettre au milieu de se prendre en main et de s'ajuster. Les ministères sectoriels fédéraux sont trop lourds et ne permettent pas de répondre aux besoins de chacune des régions.

Cela transmet un drôle de message aux régions qui ont le goût de se prendre en main, qui définissent des volontés comme par exemple la municipalité de Trois-Pistoles qui a dit qu'elle était prête à acquérir le quai en autant qu'on le lui remettait dans un

état convenable. Là, on frappe un mur car on dit à quelle place on va trouver quelqu'un de responsable dont la préoccupation première serait le développement de la région et non pas de répondre seulement à leur mandat sectoriel. Un autre exemple qu'on peut donner du fait que le gouvernement fédéral ne s'occupe pas des champs de juridiction traditionnels, c'est l'absence de vision du rôle de développement des régions des sociétés pancanadiennes.

• (1025)

Prenons par exemple VIA Rail et la Société canadienne des postes. VIA Rail a, depuis plusieurs années, une politique de fermeture de lignes de chemin de fer, de faire disparaître les services de transport de voyageurs, par souci d'économie. Or, les communautés locales disent à VIA Rail: «Le train, c'est pas juste pour transporter des voyageurs locaux, ça peut avoir toutes sortes de vocations.»

L'exemple le plus criant, c'est les audiences communautaires qui ont été tenues par «Diginité rurale» en Gaspésie dernièrement où plus de 50 intervenants ont démontré que le train qui couvre la péninsule gaspésienne avait une vocation touristique importante. Il a même été l'objet d'un article de journal qui a passé dans 60 journaux américains pour dire que «ce train-là a une valeur particulière, on peut le rendre très facilement rentable en assurant son marketing et en le vendant correctement».

La société VIA Rail n'a pas dans son mandat la responsabilité de s'assurer du développement des régions du Québec et du Canada, elle n'a comme préoccupation que le fait qu'elle est créée par le Conseil des ministres pour répondre aux demandes du Conseil des ministres. Mais le Conseil des ministres n'a, semble-t-il, jamais donné des responsabilités par rapport au développement régional parce que toutes les coupures sauvages faites là-dedans, dénoncées par le caucus libéral en 1989 dans un rapport de bonne qualité qui donnait tout ce qu'on devait faire... mais alors que le Parti libéral est du côté du pouvoir, il a caché le rapport et il ne s'en occupe plus. Nous autres, ce qu'on a à faire finalement, c'est de prendre le rapport, de l'actualiser un peu et dire aux gens du Parti libéral: «Réalisez donc ce à quoi vous vous étiez engagés dans ce rapport».

Un autre exemple que je veux donner d'une société fédérale qui n'a pas de vocation régionale, c'est la Société canadienne des postes. La Société canadienne des postes a tellement bien rempli son mandat de coupure des dépenses, elle a étiré l'élastique tellement longtemps qu'il a cassé. Le gouvernement actuel a respecté un engagement, il a fait un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste. Mais la Société canadienne des postes, elle-même, dans la définition de son conseil d'administration, de sa structure n'a pas de responsabilité de développement des régions, elle n'a que la responsabilité d'assurer la rentabilité du service postal, mais ne tient pas compte nécessairement de la volonté du développement des régions. Cela paraît dans son action quotidienne, dans chacun des milieux de vie.

Je pense qu'il y aurait des gestes à poser par le gouvernement fédéral pour s'assurer, par exemple, que le conseil d'administration de la Société canadienne des postes ait des gens qui représentent les régions et que, lorsqu'il y a une décision prise, on tienne compte des impacts économiques, sociaux et culturels de telles décisions. Je tiens à souligner que ça ne m'apparaît pas comme un problème de personne, les gens à tous les niveaux, que ce soit les fonctionnaires fédéraux, les fonctionnaires provin-